



BAC
Bureau d'assurance
du Canada



ASSURANCE ENTREPRISE

RAPPORT TRIMESTRIEL | Automne 2023

ACTUALITÉS

Bien que l'on assiste à une stabilisation des hausses de tarifs voire même une diminution dans certains cas, l'assurance des biens des entreprises reste dans une situation difficile.

Trois facteurs sont principalement à l'origine de ces augmentations : l'augmentation des sinistres attribuables aux catastrophes naturelles, l'augmentation des coûts de réparation ou de remplacement des biens endommagés et la majoration des primes facturées par les sociétés de réassurance auxquelles les assureurs font appel pour limiter leurs risques.

La situation n'est pas propre au Canada. Partout dans le monde, l'industrie de l'assurance de dommages est devenue de plus en plus rigoureuse en matière d'évaluation des risques liés aux biens des entreprises, en particulier dans les régions à risque élevé de catastrophes naturelles.

Certains assureurs peuvent exiger des évaluations foncières à jour avant de dresser des estimations de taux lors de renouvellements de polices, afin de tenir compte des changements dans la valeur immobilière. Le coût des matériaux utilisés pour reconstruire la plupart des immeubles à usage commercial a augmenté à un rythme supérieur à l'inflation. De plus, en raison des pénuries de main-d'œuvre dans l'industrie de la construction, les travaux de réparation et de reconstruction prennent parfois plus de temps et sont plus coûteux. Cela a une incidence sur les évaluations.

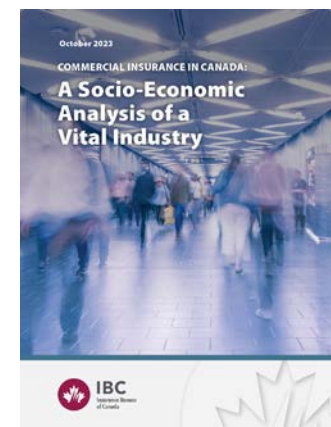
Selon Marsh LLC, dans l'ensemble, la tarification de l'assurance entreprise à l'échelle mondiale a augmenté pour la plupart des types de protection au troisième trimestre de 2023. Il s'agit de la plus longue série de hausses de tarifs trimestrielles consécutives depuis 2012, qui est l'année où la maison de courtage a commencé à publier son indice global du marché de l'assurance. Toutefois, Marsh souligne que les tarifs composites ont en fait reculé de 1 % au Canada.

Dans son **Fall 2023 - Insurance Market Update** Aon Canada fait état d'un environnement de marché modéré en raison de l'incertitude entourant l'inflation économique et sociale, des tensions géopolitiques, de l'augmentation des sinistres catastrophiques liés aux événements météorologiques et des défis liés à la chaîne d'approvisionnement et à la main-d'œuvre. Malgré tout, l'optimisme règne sur le marché, car les assureurs sont à la recherche de possibilités de croissance, en particulier de modèles de risques performants.

Un nouveau rapport souligne la valeur de l'assurance entreprise

Le BAC, en partenariat avec Statistique Canada, a récemment publié un rapport unique en son genre, **Commercial Insurance in Canada: A socio-Economic Analysis of a Vital Industry**.

Le rapport quantifie l'énorme valeur que l'industrie de l'assurance entreprise apporte à l'économie canadienne, notamment en contribuant près de 15 milliards \$ au produit intérieur brut (PIB) du Canada, en soutenant environ 115 000 emplois et en générant 8 milliards de dollars en revenus du travail. Le rapport documente également les nombreuses répercussions qualitatives, souvent subtiles, de l'assurance entreprise sur la société canadienne, notamment la prise de risques et l'innovation. Le rapport décrit les principaux enjeux du marché et des politiques publiques qui touchent l'industrie de l'assurance entreprise et les recommandations que le BAC et ses membres ont faites pour résoudre ces problèmes.



Le rapport confirme l'importance d'une évaluation précise des biens

L'évaluation des propriétés et des biens à usage commercial est essentielle au cours du processus de renouvellement des contrats d'assurance. Un [rapport publié récemment par Opta](#), l'un des fournisseurs de premier plan de solutions technologiques et de renseignements sur les biens immobiliers au Canada, laisse entendre que la valeur réelle d'un bien immobilier donné peut être fort différente du montant assuré et que les outils technologiques, les coûts des matériaux du moment et les évaluations ou inspections traditionnelles sont les seuls moyens d'obtenir une évaluation réelle.

Le marché canadien de la cyberassurance

Le BAC a publié en octobre un rapport faisant [le point sur le marché canadien de la cyberassurance](#). Ce dernier montre qu'entre 2020 et 2022, pour chaque dollar gagné en primes, les assureurs ont versé 1,84 \$ en indemnités et en frais d'exploitation. Au cours de la dernière année, les rapports sinistres-primes se sont améliorés, en partie grâce à une évaluation des risques plus rigoureuse. Compte tenu de l'incertitude de l'environnement de la cyberassurance, il est difficile de prédire si cette trajectoire positive se poursuivra. Cependant, cela peut être un signe que le marché de la cyberassurance arrive à maturité.

Les cybermenaces continuent d'évoluer. En conséquence, les entreprises, en particulier les PME, doivent être sensibilisées à la cybersécurité, à la résilience et à la façon d'être admissible à la cyberassurance.



Nouvelle campagne de sensibilisation du public à la cyberassurance par le BAC

En 2023, pour les entreprises canadiennes, les atteintes à la protection des données ont été estimées à 6,94 millions \$, soit le troisième coût le plus élevé au monde. À la lumière de cette menace sans cesse croissante pour de nombreuses PME, le BAC a lancé une campagne de sensibilisation à la cybersécurité en 2023 pour que les propriétaires d'entreprise sachent qu'une cyberassurance est l'un des moyens de se protéger. Les cyberattaques continuent de représenter un risque pour toutes les organisations, et les propriétaires d'entreprise doivent renforcer leurs défenses. Or, la cyberassurance peut atténuer leur exposition potentielle.

La cyberassurance est un produit d'assurance qui est relativement nouveau. Le BAC offre aux propriétaires d'entreprise des ressources qui vont les aider à déterminer s'ils sont de bons candidats pour obtenir une police. Le BAC leur fournit également des renseignements sur le processus de demande et les mesures à prendre pour améliorer globalement leur cybersécurité.

L'une de ces nouvelles ressources est [l'outil d'auto-évaluation](#) destiné aux propriétaires d'entreprises qui envisagent de souscrire une cyberassurance. L'évaluation en 10 questions peut aider ces derniers à se renseigner sur les protocoles de cybersécurité et sur les meilleures pratiques que la plupart des cyberassureurs recherchent lorsqu'ils évaluent les risques. Il contient également certaines questions que les cyberassureurs posent au cours du processus de demande.

Par exemple, on demande aux propriétaires de prendre en compte les éléments suivants :

- Leur risque de subir une cyberattaque
- S'ils recueillent et entreposent électroniquement les renseignements personnels de leurs clients
- Les procédures en matière de sécurité qu'ils ont mises en place
- La fréquence des séances de formation des employés en matière de cybersécurité.

Ces questions sont similaires à celles qui pourraient figurer sur une proposition de cyberassurance. Une fois l'autoévaluation terminée, les utilisateurs sont dirigés vers les ressources appropriées pour mieux se renseigner. Certaines entreprises verront qu'elles sont prêtes à

souscrire une cyberassurance, tandis que d'autres devront d'abord améliorer leur profil de risque. Cet outil gratuit ne peut pas fournir une évaluation réelle des risques pour une PME, mais il peut l'aider à évaluer son niveau de préparation à la cyberassurance et à déterminer où elle doit améliorer sa cyberrésilience.



Les propriétaires qui sont prêts à demander une police de cyberassurance peuvent accéder à la [liste de vérification concernant la cyberassurance](#), une ressource qui les aidera à préparer les éléments d'information exigés par de nombreux assureurs. Toutes les entreprises peuvent également profiter du modèle gratuit de [plan de cybersécurité](#), qui fournit des conseils sur l'amélioration de la cyberrésilience globale.

La campagne 2023 Cyber Savvy comprend également de [nouvelles études](#) sur la sensibilisation au cyberrisque des propriétaires et des employés de petites entreprises, qui s'appuient sur les études de l'année précédente. Le BAC a également mis à jour sa [fiche d'évaluation de la cyberactivité — Cyber Savvy](#), qui aide les propriétaires d'entreprise à comprendre certaines des mesures prises par leurs employés qui peuvent exposer leur entreprise à un risque de cyberattaque.



Toutes les entreprises et organisations, en particulier celles qui dépendent fortement d'une présence en ligne et qui utilisent le commerce électronique, devraient communiquer avec leur représentant d'assurance pour s'assurer qu'elles disposent d'une protection adéquate pour réduire leur risque de cyberattaques. Toutefois, la cyberassurance n'est que l'un des volets d'une stratégie globale d'atténuation des cyberrisques; elle ne remplace pas la cyberrésilience.

Si vous avez une question au sujet de la cyberassurance, n'hésitez pas à communiquer avec le Centre d'information aux consommateurs du BAC au 1 844 2275422.

(Source : IBM, Rapport sur le coût d'une violation des données 2023)

Nouvelles ressources sur le site Web d'aide sur l'assurance des entreprises

Dans le cadre de son initiative de soutien continu aux entreprises canadiennes, le BAC a ajouté deux nouveaux documents sur la gestion des risques à son site Web d'aide sur l'assurance entreprise. Il s'agit notamment de [conseils en matière d'assurance et de gestion des risques pour les organismes de bienfaisance et les organisations sans but lucratif](#), ainsi que [des considérations générales sur la gestion des risques en matière d'assurance pour toute entreprise](#).

Rapport sur le transport routier commercial

Le BAC a retenu les services de la société d'experts-conseils MNP LLP pour effectuer un examen et une analyse des règles en matière de compétences liées à la formation des conducteurs de camions commerciaux dans divers territoires de compétence au Canada et à l'étranger. Le rapport, qui sera publié avant la fin de 2023, identifiera les meilleures pratiques et examinera comment les changements dans les exigences en matière de formation pourraient contribuer à la sécurité routière.

L'industrie du transport routier commercial continue de faire face à une pénurie de chauffeurs. Elle craint que les coûts et les exigences en matière de formation ne rendent plus difficile l'entrée dans la profession. Pour les nouveaux conducteurs ou les conducteurs inexpérimentés, le coût de l'assurance a également été un facteur aggravant.

Une fois le rapport terminé, le BAC le communiquera aux intervenants de l'industrie du transport routier commercial et aux gouvernements. Le BAC l'affichera également sur son site Web d'aide en matière d'assurance entreprise.



BAC

Bureau d'assurance
du Canada



Call IBC's Business Insurance Helpline
at 1-844-2ask-IBC (1-844-227-5422)

BusinessInsuranceHelp.ca